AUREILLE - Un festival d'oiseaux méditerranéens

Aureille

A la découverte des oiseaux des Alpilles (©Jason Gaydier - PNR Alpilles)

Partez à la découverte des Opies avec cet itinéraire entre faune rare et panoramas à couper le souffle !

« J'adore me promener sur cet ancien itinéraire de transhumance qui relie les Alpilles à la Crau. La simplicité et la beauté du paysage me séduisent chaque fois, et on trouve ici une biodiversité extraordinaire. Toute la beauté et la richesse du site se montrent dans la belle lumière d'une matinée printanière avec le concert de chants d'oiseaux et l'observation d'espèces rares : Traquet oreillard, Pie-grièche méridionale, Aigle de Bonelli… ». Lisbeth Zechner, chef de projet LIFE au PNR Alpilles.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 4 h

Longueur : 13.2 km

Dénivelé positif : 189 m

Difficulté : Moyen

Type : Aller-retour

Thèmes : Elevage et pastoralisme, Faune, Patrimoine et histoire

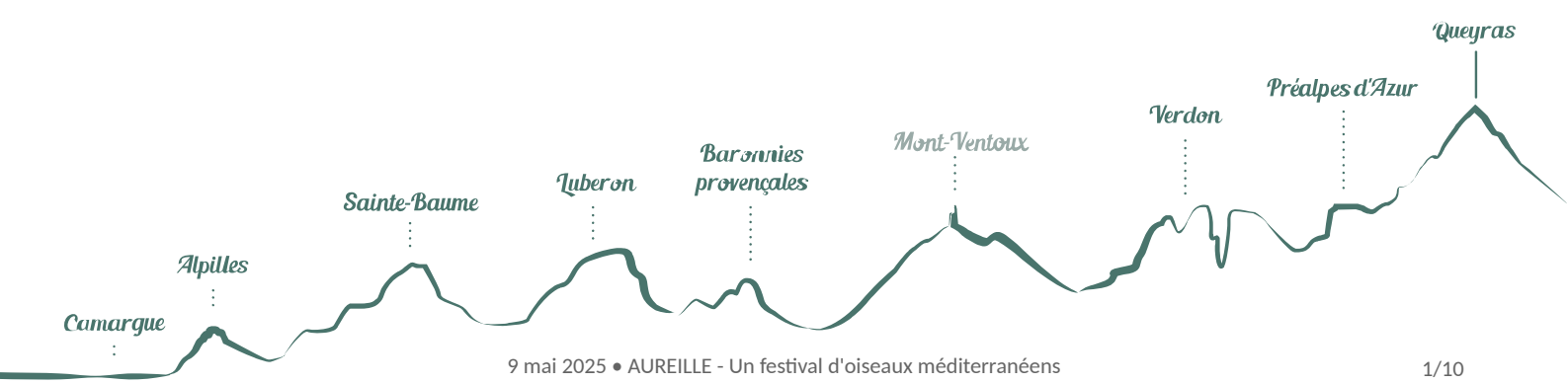

Itinéraire

Départ : Parking du cimetière, Aureille
Arrivée : Parking du cimetière, Aureille
Balisage : GR® PR

A hauteur du cimetière, franchir la barrière pour emprunter la piste balisée GR® 6 qui s'éloigne du village et la suivre. Toujours continuer tout droit, laissant les différents petits chemins de côté lors des multiples intersections. Continuer sur cette piste qui continue au pied du massif qui se trouve sur la gauche. Au niveau de la bergerie, continuer tout droit sur 500 m.
1- Franchir la barrière qui coupe le chemin, puis au carrefour, suivre la deuxième piste balisée PR (marquage jaune) qui part sur la gauche. 400 mètres plus loin, tourner à droite pour suivre le chemin toujours balisé qui monte sur la colline.
2- Au niveau de la barrière, obliquer vers la droite, laissant la propriété privée et tourner à gauche pour descendre sur le chemin vers le domaine du vallon des Glauges.
3- Arrivé au niveau du domaine, continuer tout droit sur la route et entamer le tour du domaine viticole.
4- Au carrefour, prendre à droite et suivre le chemin caillouteux sur 1,5 km. Ce sentier longe les vignes sur la droite, tandis qu'à gauche, une falaise domine le paysage.
5- De retour au niveau de la route, bifurquer à droite et retourner au domaine. (Circulation !)
3- Obliquer sur la gauche au niveau du carrefour représenté par le point de référence numéro 3 pour entamer le trajet de retour.

Sur votre chemin...

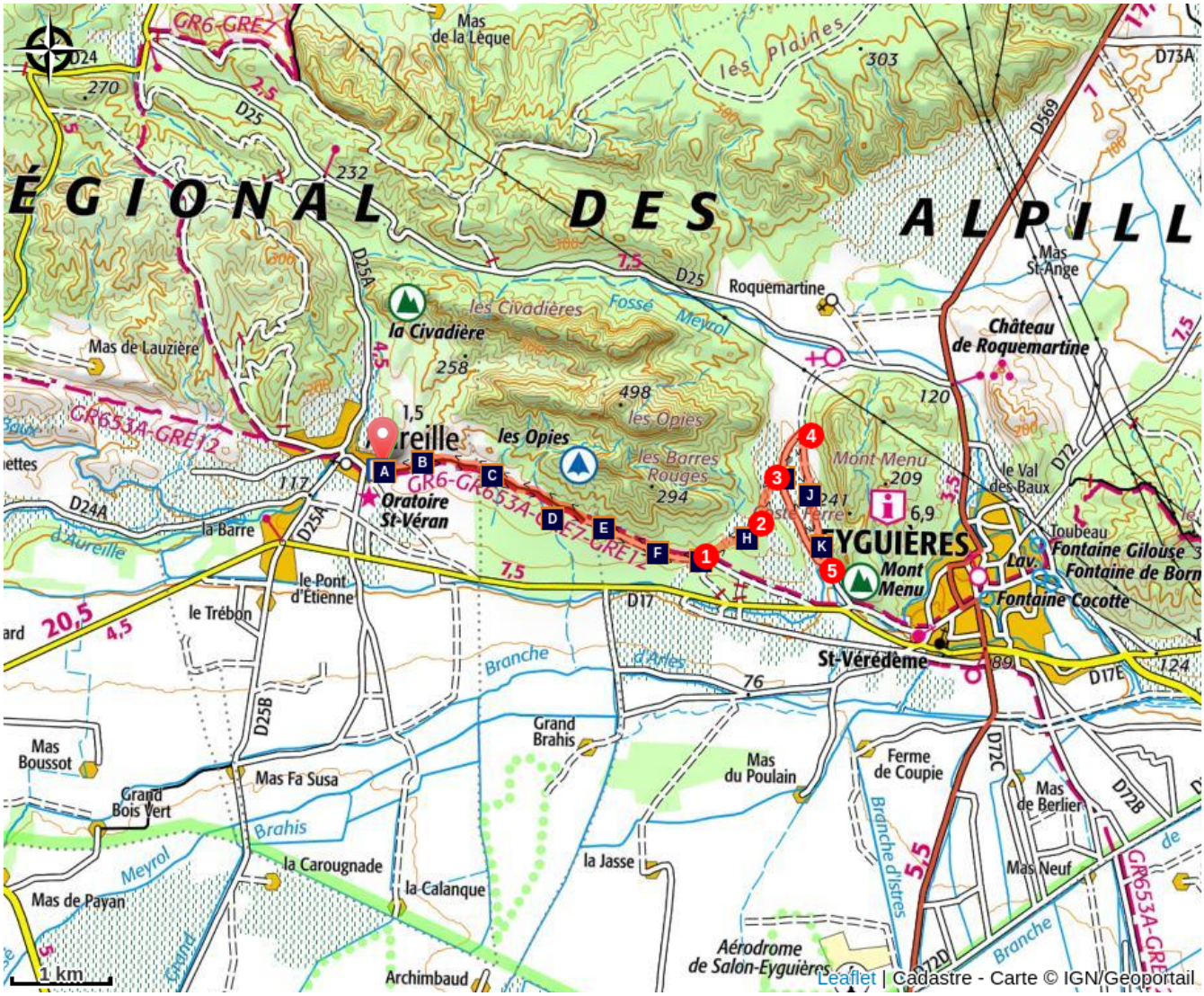

- Château d'Aureille (A)
- Milan noir (C)
- Alouette lulu (E)
- Vautour percnoptère (G)
- Domaine du vallon des Glauges (I)
- L'olivier (K)
- Manades (B)
- Lapin de garenne (D)
- Bergerie de la Romanière (F)
- Vue sur la plaine de la Crau (H)
- Vue sur les Opies (J)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

- Après le point 5 : la section au niveau de la route présente un risque lié à la circulation, donc prière à ce niveau de bien rester sur le bas-côté.
- En été, les espaces naturels sont plus exposés aux risques d'incendie. L'accès est réglementé par arrêté préfectoral du 1er juin au 30 septembre pour protéger les promeneurs et les sites. Renseignez-vous pendant la période estivale au 08 11 20 13 13 (prix d'un appel local) ou sur http://bpatp.paca-ate.fr/

Profil altimétrique

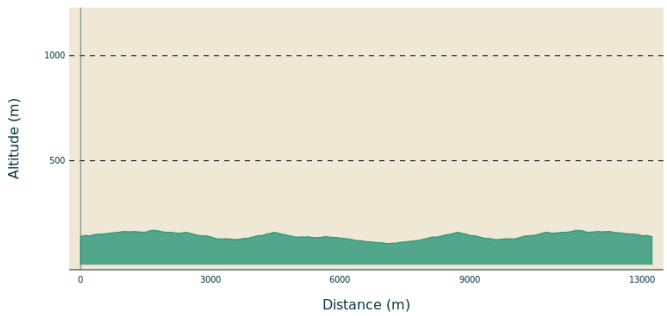

Altitude min 105 m
Altitude max 169 m

Transports

Consulter les horaires pour la commune d'Aureille sur le site lametropolemobilite.fr.

Accès routier

À 7 km au sud de Saint-Martin-de-Crau, prendre la D25B en direction d'Aureille. À l'entrée du village, tourner à droite en direction du cimetière, au bout de l'avenue de la Gare.

Parking conseillé

Parking du cimetière, Aureille

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional des Alpilles

2, boulevard Marceau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence

contact@parc-alpilles.fr
Tel : +33 (0)4 90 90 44 00
http://www.parc-alpilles.fr/

OTI Alpilles-en-Provence
Place Jean Jaurès, 13210 Saint-Rémy-de-Provence

saintremy@alpillesenprovence.com
Tel : +33 (0)4 90 92 05 22
http://www.alpillesenprovence.com

Sur votre chemin...

Château d'Aureille (A)

Construit au début du XIIe s., le château d'Aureille n'a pas résisté aux guerres derReligion : il est détruit en 1593 alors que les conflits entre catholiques et protestants ravagent la région. De son promontoire rocheux, le castrum offre une vue imprenable sur le village et sur la plaine de la Crau.
Les ruines du castrum ont tout le potentiel pour attirer le Faucon crécerelette, petit rapace protégé qui a perdu 90% de sa population ces dernières décennies.

Crédit photo : ©Orlane Fougeroux - PNR Alpilles

Manades (B)

L'élevage ne concerne pas seulement les ovins : il est également possible de croiser un élevage de taureaux lors de cette balade. Les taureaux, race locale camarguaise, sont élevés dans l'optique de perpétuer la tradition locale à travers la course camarguaise. Ils sont sélectionnés selon certains critères : le comportement, la combativité ou encore l'allure. Ces courses, dont l'objectif est d'attraper la cocarde sur la tête du taureau, attirent les foules chaque année.

Crédit photo : ©PNR Alpilles

Milan noir (C)

On le dit noir, et pourtant, le Milan noir se caractérise par son beau plumage brun. Mesurant de 135 à 155 cm d'envergure, il apprécie les zones escarpées et les milieux rocheux pour pouvoir nicher et se nourrir. S'il lui arrive de chasser, il consomme majoritairement des proies déjà mortes. On le distingue grâce à sa tête à la couleur disparate et à sa longue queue en chevron, qui est aussi longue que la largeur de la base de son aile.

Crédit photo : ©Quentin Burgot - PNR Alpilles

Lapin de garenne (D)

Les lapins de garenne étaient autrefois nombreux dans la garrigue. Cependant, leur nombre s'est réduit en partie à cause de la chasse, mais surtout d'une maladie qui a emporté bon nombre d'entre eux. Mais celui-ci reste, avec la perdrix rouge, un élément important du régime alimentaire de certaines espèces d'oiseaux, comme l'Aigle de Bonelli ou le Grand-duc d'Europe. C'est pourquoi le Parc naturel régional des Alpilles, via le programme LIFE, cherche à le réintroduire dans ce milieu.

Crédit photo : ©Quentin Burgot - PNR Alpilles

Alouette lulu (E)

L'Alouette lulu réside sur notre territoire toute l'année. Favorisant les milieux ouverts, elle apprécie particulièrement les zones de bocages, des landes, et des pelouses sèches entourées d'arbres pour se poser. Ces zones lui permettent de s'alimenter, puisqu'elle est insectivore. Hors saison, elle se nourrit de graines et de semences dans les champs. L'évolution des pratiques agricoles, de plus en plus intensives, entraine malheureusement une nette dégénérescence de cette espèce.

Crédit photo : ©Michel Idre

Bergerie de la Romanière (F)

Les traces des plus anciennes bergeries des Alpilles remontent à l'Antiquité. Illustre témoin du patrimoine pastoral des Alpilles, la bergerie de la Romanière date du XVIIe s, et n'est plus utilisée depuis près d'une centaine d'années. Elle est formée par une longue voûte de pierres locales, liées par un mélange de terre et de chaux. Comme les quelques autres bergeries isolées des Alpilles, elle servait à protéger les troupeaux de prédateurs la nuit et du mauvais temps.

Crédit photo : ©Orlane Fougeroux - PNR Alpilles

Vautour percnoptère (G)

Plus petit vautour d'Europe, le vautour percnoptère est un charognard, se nourrissant la plupart du temps de cadavres d'animaux. C'est pourquoi il apprécie les milieux rocheux pour y faire son nid et les milieux ouverts, pour prospecter et trouver de la nourriture. Son corps et ses ailes blanches le rendent facilement reconnaissable, et sa tête nous fait penser aux œuvres d'art issues de l'Egypte antique. Il migre chaque hiver dans la région du Sahara avant de revenir sur le territoire.

Crédit photo : ©Bruno Berthémy

Vue sur la plaine de la Crau (H)

La plaine de la Crau forme un triangle d'une surface estimée à 550 km². Il s'agit d'une pelouse pastorale aride, formant une végétation spécifique, nommée "coussoul". Le sud est appelé "Crau sèche", habitat remarquable de type steppique. Il subsiste aujourd'hui 95 km² de steppe intacte. La partie nord de la Crau, irriguée à partir du XVIe s. par le canal de Craponne et mise en culture, forme la "Crau humide", où est produit le foin de Crau, premier fourrage à avoir obtenu une AOC.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles

Domaine du vallon des Glauges (I)

Le domaine du vallon des Glauges compte une surface totale de 72 hectares, dont 45 sont dédiés à la production viticole et 4 à l'huile d'olive. Leur répartition, entre vallons, coteaux et plateaux, permet d'avoir des vins au caractère diversifié. Le domaine s'attache également à avoir une culture raisonnée, alliant besoins des vignes et protection de l'écosystème, comme en témoignent les 23 hectares de bois et de garrigues conservés.

Crédit photo : ©Jason Gaydier - PNR Alpilles

Vue sur les Opies (J)

Ce relief des Alpilles, se caractérise par un ensemble de crêtes où se trouve le point culminant du territoire : les Opies, à 498 m d'altitude. De la tour qui symbolise le sommet, il est possible de voir jusqu'aux massifs alpins. Cette tour était une vigie construite à l'aube du XXe s. afin de prévenir le risque incendie dans le massif. Elle sert désormais à abriter du Mistral les aventuriers qui ont atteint le sommet. La tour, comme tout le secteur des Opies, est en propriété privée.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles

L'olivier (K)

Culture emblématique du territoire des Alpilles, l'olivier est le symbole du climat méditerranéen sec. Ses troncs multiples sont la conséquence d'un recépage au niveau de la souche suite à un gel important en 1956. Aujourd'hui, certaines des olives et les huiles produites dans les Alpilles sont reconnues à l'échelle nationale et internationale, bénéficiant de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP).

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles

- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur http://sentinelles.sportsdenature.fr (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on http://sentinelles.sportsdenature.fr
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Avec le soutien de